

LE PARTENAIRE INFORMATIQUE DU MAINTIEN A DOMICILE

INFOLOGIS – 10 rue Just Veillat – 36000 CHATEAUROUX Tél 02.54.08.70.80 – Fax 02.54.08.70.89 – Email : <u>infologis@orange.fr</u>

Date : 21 décembre 2020

VERSION 7.0.3 Généralités Adresse bancaire (IBAN + BIC) Permettre la saisie d'un IBAN étranger ou de banque en ligne page 3 Gestion des aidants **Compte Epargne Temps** Alimentation du C.E.T. page 4 Absentéisme Arrêt maladie suite à un ¹/₂ temps thérapeutique page 5 La paie Saisie du personnel de production Modification de l'activité sur la M.O.D. même si le bulletin est déjà payé page 6 **Edition des bulletins** Indication du détail des paiements + révision du net à payer page 7 Virements des acomptes et Virements Choix du répertoire d'enregistrement du fichier de virements page 8 La facturation Paramétrage des organismes de prises en charge Libellés paramétrables sur « Cout global » 9 page Proratisation des heures pour les accords du Conseil Départemental page 10 **Traitement des prélèvements** Choix du répertoire d'enregistrement des fichiers de prélèvements page 11 **Plannings** Consultation

Observation pour planning	page 12
Gestion d'interventions bloquées	page 13

Synopsis graphique

Glisser / déplacer partiel d'aidant à aidant Optimisation de l'affichage

page 14

page 15

Traitements annuels

Revenus imposables des aidants

Ajout du montant des heures défiscalisées et du P.A.S.

page 16

Généralités

Adresse bancaire

Les différentes options de saisies de l'adresse bancaire ont été revues afin de permettre la saisie d'un IBAN d'une banque étrangère ou d'une banque en ligne.

Identification internationale (IBAN)	DA1234567890
Code BIC	CCAP152XX
Code Banque	
Code Guichet	
Numéro de Compte	Clé

Les banques dont l'IBAN commence par FR76 sont connues dans notre référentiel : nous pouvons donc déduire le BIC à partir de celui-ci.

Par contre, si l'IBAN ne nous permet pas de connaître le BIC, vous pourrez le saisir directement. Dans ce cas, les code banque, code guichet, numéro de compte et clé resteront vides (ancienne codification).

Compte épargne temps

Nous avions explicité la mise en place d'un « Compte épargne temps » (CET) dans la version 6.9.8.

Nous avons revu et amélioré l'approche quant à l'alimentation de ce Compte Epargne Temps.

🕄 Dossier Aidant								
Code de l'aidant	03268	Code Log	 Eléments du contrat 	: de travail				×
Secteur		c _	Aidant : 03268 (1997) (1 9					_
	1999 Merministriation	-	Origine	Caractéristiques	Elements de paie	Droits aux congés	Fin du contra	
Nom prénom de l'aidant		-	Période SEPTE	MBRE 2020				
Recherche	1 aidant correspondant à	la recherche	Congés payés					
TAT CD/U			Droits à consommer	lou	e ouvrée acquie — Tours	ouvrés restants		
R.I.B. (relevé d'identité ban	ncaire)		Congés payés	004	25.00	10.00		
ECTORISATION (secteur ORMATIONS ET EXPER	r, sous-secteur, quartier, cer IENCES	tre et antenn	Congés pour fraction	inement	0	0,00		
VALUATION DU COMPO	DRTEMENT ET DES CAPA	CIT 🖪 Com	pte Epargne Temps					
VFORMATIONS COMPLE	MENTAIRES (personne à	pré Aidant	03268					
ESTIUN DES CUNTRAT BSENTEISME	S DE TRAVAIL	Employer	ur 001					
LOC-NOTES IISES A DISPOSITION FI	N INTERMEDIAIRE		······································					
		Date	Origi	ne		Jours	Heures	Montant
Non estranomiaus		27/05/	2020 Congés payé	s	(jours)	2,00	14,00	
Noill paronyinique		31/12/	2019 Repos compe	nsateur	(heures)		35,00	
Tél. 1 : Mattingtonia		-						
Tél 2:								
Ajouter	Suivi évènements							
		1	1			×	T	
			1			I	49.00	
						I otal heures		
		Ajouter	Supprimer				OK Ann	uler Reto

Si l'origine de l'alimentation du CET est 'congés payés', 'congés pour fractionnement', 'congés d'ancienneté' ou 'congés délai prévenance' :

- Si la date saisie est supérieure au dernier jour de la période de paie clôturée, donc supérieure ou égale au premier jour de la période de paie en cours, alors les compteurs de congés respectifs seront automatiquement actualisés (déduction des jours sur les compteurs de congés restants).
- Bien entendu, il ne sera pas possible d'alimenter un nombre de jours de congés supérieur au nombre de jours restant à consommer.

Absentéisme

Nous avions jusqu'à présent considéré que tout arrêt maladie qui suit un temps partiel thérapeutique est une continuité systématique de l'arrêt initial, donc sans carence.

Cependant ceci n'est pas systématique. En effet, cela est vrai uniquement si l'arrêt de travail est une prolongation :

<i>cerfa</i> n°10170°06 PRN-PRE	avis d'arrêt de travail	🗌 initial	de prolongation (*)	volet 1, à adresser au service médical
à adresser, dans	les deux jours, à l'organisme d'assu 214 / Fernal 2246 2764 615/2018 2012 B 2241-4	rance maladie, à	l l'aide de l'enveloppe M. le	Médecin-Conseil
	ľassuré(e)	(voir la notice à dest	ination du patient)	
numéro d'immatricula	ation			
nom et prénom				

Si un arrêt maladie est créé dans la continuité d'un ½ temps thérapeutique, la case à cocher 'Prolongation', (disponible uniquement dans ce cas de figure) sera cochée par défaut.

Aidant : 00630	DURAND CHRIS	TINE							
C Sélection		<u> </u>	Absences pour	arrêt de travail					×
Congés C	Evits, familiaux	C VR	Aidant : 00630 DUR	AND CHRISTINE				Coronavirus	œ
			Date début arrêt	01/07/2020	Acci	dent causé pai	un tiers	Garde d'enfants	0
Début	Fin	Motif d'ab	Date fin arrêt	01/08/2020		Prol	ongation 🔽	Autre arrêt sans carence	0
01/07/2020	01/08/2020	Maladie Terros par	Motif arrêt	Maladie					
0170172010	50/00/2020	remps par	Date dernier jour travaillé	31/12/2017			Historique d	les prolongations— Fin	
			Date de reprise du travail anticipée						
			Attestation CPAM é	ditée 🔲	Edition Attes	tation CPAM			
			Demande indemnisa IRCEM éditée	ation 🗆	Edition dema	ande IRCEM	1		
			Empl	oyeur		IJSS	Salaire de référence	Nbre d'heures Subrog	ation
1			001 INFOLO	GIS		27,89	1693,91	136,04 NON	

Auquel cas :

- Les IJSS et salaire de référence sont repris de l'arrêt précédent.
- Il n'y aura pas de carence sur cet arrêt maladie
- La gestion des compléments prévoyance se fera dans la continuité de l'arrêt précédent.

Si 'Prolongation' est décoché = considéré comme un arrêt initial.

Saisie du personnel de production

La modification du détail de la saisie d'activité du personnel de production est bloquée dès que le bulletin est à l'état 'payé'. Désormais, la modification de l'affectation de la MOD à une activité sera tout de même possible.

C. Détai	l des éléments de paie type "pres	tataire" : AIDE	AUX FAMILLES A DOMICILE			
Aidant	00279 FRANCOIS	Ξ	-	echerche Périod	e de paie 🛛 🗛 🗛 🗛 🗛	2020
Début	18/09/2017 Fin	Туре	Indeterminé Rappel de s	salaire 🦵 Etat d'	Avancement Paiemer	nt effectué
-Main d'O Aidé	euvre Directe Nom et Prénom	Code	Libellé rubrique	Heure	: Activité	4
01737 03393 04156 02625 01963 02664 04199 02430	CONTRACTOR SOLANGE AND AND AND AND AND AND AND AND AND AND	019 019 019 019 019 019 019 019 019 019	HEURES NORMALES HEURES NORMALES HEURES NORMALES HEURES NORMALES HEURES NORMALES HEURES NORMALES HEURES NORMALES	4,0 4,0 8,0 6,5 8,2 1,0 4,0	 AIDE A DOM. 1 EMPLOIS FAMID AIDE A DOM. 1 AIDE A DOM. 1 AIDE A DOM. 1 AIDE A DOM. 1 AIDE A DOM. 5 AIDE A DOM. 5 AIDE A DOM. 7 	PERS.AGEE LIAUX PERS.AGEE PERS.AGEE PERS.AGEE PERS.AGEE AMILLES LIAUX
04089	ROSIER PIERRETTE	- 019	HEURES NORMALES	+ 1,25	SORTIR PLUS -	ADPAH
Ajoute	Ajouter <u>D</u> etail <u>S</u> upprimer		Visu Aidé	TOTAL 110,5	AIDE A DOM. PH SORTIR PLUS -	ERS.AGEES ADPAH
-Main d'O Code	euvre Indirecte Libellé rubrique			Base	Taux	Mont
012 I 038 T 043 I 100 H	NDEM. KMS AFD EMPS TRAJET A.F.D NDEM. KMS USAGERS EURES BUREAU			132,50 4,54 64,00 8,00	0,4000 0,0000 0,4500 0,0000	53, 0, 0,

Si l'état d'avancement est « Paiement effectué », un double-clic sur une ligne vous permet éventuellement de modifier l'activité affectée parmi celles ouvertes pour le couple aidant / aidé.

Edition des bulletins

Si un acompte et/ou un paiement anticipé a été effectué sur un salaire, le net à payer avant impôt sur le revenu et le net à payer (solde) tiennent compte de ces paiements, ce qui ne rend pas la lecture du bulletin très lisible.

L'édition des bulletins de salaires a donc été revue :

Rul	brique		BASE	MONTANT	TAUX	A PAYER	A DEDUIRE
HEURES CONTRAT			151,67				
HEURES NORMALES	AVAILLEEC		100,50		10,500	1055,25	
REGULARISATION SA	LAIRE		0.20			159,72	
TEMPS DE TRAJET TEMPS DE TRAJET D	IM ET JF		22,77		10,500	239,09	
AUTRES HEURES			16,00	1 1	10,500	168,00	
CONGE DELAI PREVER	NANCE		7,00	1 1	10,500	23,50	17.21
TOTAL BRUT	10000		151,67		10,000	1785,53	
Santë :			1000	100000			
Accident travail-	Maladie prof.		1785,53	62,49		1 1	
Retraite :			1.1000.000	0.000.000		1 1	
Sécurité Sociale ; Sécurité Sociale	plafonnée déclafonnée		1785,53	152,67	6,900	1 1	123,20
Complementaire tr	anche A		1785,53	107,31	4,010	1 1	71,60
Famille	5 <u>1</u>		1785,53	61,60		1 1	
Chônage			1785,53	74,99		1 1	
Cot. statutaires/	conventionnelles		1785,53	58,38	1,430	1	25,53
CSG déductible im	pôt/revenu		1786,38	229,55	6,800	1 1	121,61
CSG/CRDS non dedu	ctible impôt/reven	u	1788,38	Sec. 12	2,900	1 1	51,86
Excherations de c	otisations employe	ur	1436,44	- 575,41			
SALAIRE NET						1384,58	
INDEMNITES KILONE	TRIQUES VOITURES		= 85,20 140,40	1 1	0,350		29,81
CUMUL HEURES TTE.	: 28,53			10000000	01200		
Allègement de cot	isations employeur			37,81			0.00000000000
DETAIL DES PAIEME	NTS :					1	125.00
IER VERSEMENT DE	SALAIRE			1 1		1	1110,00
SOLDE A PAYER							105,73
CATATOP T	OTAT NET 7	VANE THEO	OTTO TE	DEVENU		- 10	1240 73
Dont Avolution d	e la rémunération	1144 A La suppres	sion des cotis	ALIONS			1340,73
cnonage et masad	10		10.000		20 A. L.		C.F. C.C.F.
Impôt sur le rev	enu prélevé à la :	source	1436.4	4	0.000		0.00
2 P.	DDITE	NEW ETCO	UPUIDEC	1	TAT UPDO	2P DAD 1 1P	MELOVEUD
	BRUI	NEI 2150.	HEORES		IAL VER	SE FAR L L	MPLOILOR
mois	1705 57	1436,44	151.6	7		2116,17	
	1/80/031						
cumul	11108,98	10139,91	991,2	6			
cumul	1785,53 11108,98	10139,91	991,2	26	ATER TO	DAT NET A	DAVED
SOLDE CONC Valeur	1785,53 11108,98 SES PAYES Jours	10139,91 SOLDE CONGES Valeur	991,2 ANCIENNETE Jours	SAL	AIRE TO	TAL NET A	PAYER

Les modifications apportées sont les suivantes :

- La mention « TOTAL NET » est remplacée par « SALAIRE NET »
- Un pavé 'DETAIL DES PAIEMENTS' précise les paiements anticipés et le solde à payer. Cette information ne sera indiquée que si au moins un paiement a été ffectué préalablement à la paie.
- La mention « NET A PAYER AVANT IMPOT SUR LE REVENU » est remplacée par « SALAIRE TOTAL NET AVANT IMPOT SUR LE REVENU» : le montant correspond désormais au salaire net à payer sur la période de paie.
- La mention « NET A PAYER » est remplacée par « SALAIRE TOTAL NET A PAYER » : correspond au SALAIRE TOTAL NET AVANT IMPOT SUR LE REVENU impôt sur le revenu prélevé à la source.

Les fichiers de Virements

Il est désormais possible, sur les options de génération des fichiers de virements, de choisir le répertoire d'enregistrement des fichiers :

Kecherch	ier ui	n dossier		
Fichier(s)àe	nregistrer sous		
>		Vidéos		^
>		Images Windows (C:)		
~	-	DONNEES (D:)	3	_
	>		Tr.	
	> >			
		Fichiers des virements 2020		
-	>			~
			OK	Annuler

En cliquant sur [Annuler], le chemin d'enregistrement par défaut reste le répertoire VIREMENT de la base de données.

Le chemin d'enregistrement est rappelé sur le rapport d'exécution :



La facturation

Paramétrages des organismes de prise en charge

Nous avons complété le paramétrage des organismes de prise en charge afin de pouvoir personnaliser le libellé de la facture aidé dans le cas où 'Coût global et déduction organisme sur facture aidé' est coché.

Aidants	Aidés	Saisie Activité	La Paie	La Facturation	n Droits des	utilisateurs	Suivi d'évèn	ements ?	Quitter		
-	G	estion des conta	cts		>						
	D	ossier Aidé			- 10						
	R	épertoire			- 10						
	F	tiquettes			- 10						
		idés avec adress	o do factur	ation	_						
		uiues avec auress	e de lactui	ation	- 10						
	3	uivi des absence	s			L 0 :					
	6	estion des prises	en charge	s	>	Les Organism	es			>	Consultation
	E	dition des feuille	s de préser	nce		Suivi des dem	andes d'acc	ords			Edition
	P	rovisions des em	inloveurs n	our condés		Liste des acco	rds				Lettres d'informations des accords
	S Coi	nsultation des C)rganisme	s de Prises en	Charge					x	
	Organi	sme looz								_	
	organ	1027	JUNHAU	-							
		Baràn		Pa	ramétraga édi	ition bordereau	γ	Activitáe (Couvertes		
		Daleii	ies		rametraye eur	uon boidereau	_L	Activites c	Louvenes	~	
		Coordonne	ées		Règles de g	estion		Prise en c	harge	Ш	
	Attr	ibution des notific	ations d'ac	cord	En heures	œ	En	montant (0		
	Ta	ux de rembourser	nent —								
		Dal	e d'effet	Taux normal	Taux maioré	Ajust. Tarif	Ajust. Tarif Mai				
		0170	4/2020	21 00	21 00		0.00	A			
		01/0	1/2020	20,80	20,80	23,50	23,50	=			
		01/0	2/2019	20,80	20,80	0,00	0,00				
		01/0	2/2017	20,50	20,50	0,00	0,00				
		01/0	2/2016	20,30	20,30	0,00	0,00				
		01/0	2/2013	19,40	19,40	0,00	0,00				
		01/0	2/2012	19,20	19,20	0,00	0,00	-			
		Ajou	iter Su	pprimer		OK	Annuler				
	Aju	istement tarifaire (de l'activité	sur facture aid	é 🔽						
	Ear	cture aidé									
	Co	ût global et dédu	ction organ	isme sur facture	e aidé 🔽						
	Dé	signation facture	TABIE		J.						
	Dé	duction organism								Н	
		adodori organismi		CHON UNGAN	NIGME						
		1	1						1		
	Ajou	iter Supprin	ner Af	ficher tous les	organismes		OK	Annuler	Sortir		

Dans le cadre « Facture aidé », si « Coût global et déduction organisme sur facture aidé » est coché, vous avez la possibilité d'indiquer le libellé que vous souhaitez associer à la ligne concernant la déduction de l'organisme (par défaut le libellé correspondra à 'PARTICIPATION' suivi du sigle de l'organisme de prise en charge)

Exemple de facture bénéficiaire :

PERIODE	DESIGNATION	BASE	TAUX	MONTANT
JUIN 2020	TARIF COUT GLOBAL	2,00	23,50	47,00
JUIN 2020	DEDUCTION ORGANISME	2,00	- 5,25	- 10,50

Une autre amélioration est liée à la possibilité de proratiser les droits à consommer mensuels si l'accord débute ou se termine en cours de mois.

2 nouveaux paramètres ont été ajoutés sur l'onglet « Règles de gestion » : une case à cocher « Proratisation » accessible uniquement pour les organismes principaux et mensuels et une zone pour saisir la valeur du nombre de jours par mois pour la règle de calcul (exemple : 30,42)

rganisme 225 APA SEMAIN	IE
Barèmes	Paramétrage édition bordereau Activités Couvertes
Coordonnées	Règles de gestion Prise en charge
Demandes d'accord Gestion des demandes d'accords R	Gestion des lettres d'information 🔽 Facturation anticipée à l'aidé 🥅
Type organisme — Plafond de	es droits à consommer géré
Principal (• Mensuelle report des	ment avec C Mensuellement sans 🕟 Globalement C crédits report des crédits
Complémentaire C Proratisati	on 🔽 Régle de calcul 30,42
Renouvellement	_
Déclenchement Pièces possibles	gestion renouvellement 📃 🚽
Avis d'imposition ou de non impositi Relevé de compte ou attestation ba Certificat médical Bulletin de pension	on ancaire Common Commo
Regroupement statistiques	•
Sans incidence comptable	
Compte comptable débit 411/2010	0000 AIDE PERSONNALISEE A L'AUTONOMIE
Compte comptable crédit 706120	1000 AIDE PERSONNALISEE A L'AUTONOMIE
Compte produit des aidés	
Ajouter Supprimer Affiche	er tous les organismes 🔽 OK Annuler Sortir

Traitement des prélèvements

Il est désormais possible de choisir le répertoire d'enregistrement des fichiers :

Rechercher un dossier	>
Fichier(s) à enregistrer sous	
DONNEES (D:)	^
>	
Fichiers de prélèvements 2020	
>	

En cliquant sur [Annuler], le chemin d'enregistrement par défaut reste le répertoire PRELEVEMENT de la base de données.

Le chemin d'enregistrement est rappelé sur le rapport d'exécution :

```
Fichier enregistré sous D:\Fichiers de prélèvements 2020\ :
202011001P1-15122020-RCUR.xml
Caractéristiques :
- Date de prélèvement : 15/12/2020
- Nombre d'ordre de prélevements + 83
```

A noter que les fichiers « .cpta », utilisés pour l'intégration dans le menu COMPTA, sont eux toujours générés dans le répertoire PRELEVEMENT de la base de données.

Plannings

Observation pour planning

Une observation spécifique à l'intervention peut être indiquée.

A l'ajout d'une intervention :

B, 00001	×
Aidé 02941	• • • •
Activité Jour(s) (Dé)sélectionr Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi Samedi Dimanche	SAD AIDE MENAGERE Tâches Tâches Du 21/10/2020 au 21/10/2020 Horaires De 20,00 à 21,00 Durée 01,00 Eréquence au Impératif
Observation pour Faire la vaisselle	Ilanning : le la journée
Aidant remplacé	Image: A state of the state
Absence	
Rubrique saisie	_
Supprimer	Intervention d'urgence 🛛 🗸
< 1/1	Ajouter suivant >> Ok Annule

Cette information sera visible dans l'infobulle de l'intervention :

1	NICOLAS MAURICETTE (S	СОЦ						1		I.		1	
1	CHRISTINE	TE			ROBERT							-	1
1	Me. 21 - 02941) - 20h	100 à 21h	100 - 02 4	1 87 44 60) - SAD AI	DE MENA	GERE - F	aire la vai	sselle de	la journée	
TA													

Tout comme en consultation du détail des interventions :

6	Détail des	; interve	ntions -	Aidant	: 00001	- Aidé : 02941				×
Jour	De	А	Valeur	Fréq.	Activité	Rubrique de saisie Date de début - Date de fi	Abs.	Imp.	Blog.	Obs.
Me.	09,00	11,00	02,00	1/1 5	AD AIDE	MENAGERE 14/09/2020		Non	Non	X
Me.	20,00	21,00	01,00	1/1 8	AD AIDE	MENAGORE 21/10/2020 21/10/202	3	Non	Non	X
I										
Me.	▼ 20,00	21,00 0	1/1		AD AIDE N	ENAGERE 21/10/2020 21/10/2020	1 [Non 💌	Non	-
Aid	ant rempla	icé :				Type d'absence :	Ţ			_
_							-			
ОЬ	servation p	oour plan	ning: F	aire la v	aisselle de l	ajournée				
A	ioutor [[Current		E Am	eter les inte	ventions		OL		nnular
A	jouter	Suppri	mer	Da	te d'arrêt de	Arrêter tout		UK		nnuier
					onvention	Urdre mission Ubservations Info aide Feuille Presence			H	retour

Intervention bloquée

Une intervention planifiée peut avoir un caractère impératif quant à l'horaire d'intervention et ne peut être déplacée. Dans ce cas de figure, pour éviter toute modification ultérieure de planification, il est possible de la **bloquer**.

Une nouvelle couleur doit être paramétrée pour ces interventions bloquées :



→ Indiquer la couleur du texte pour une intervention bloquée. Par défaut à l'installation de la version, la couleur du texte est positionnée sur rouge.

En ajout d'une intervention, il est désormais possible d'indiquer si elle est bloquée :

[5], 00001		_	
Aidé 02941			•
Activité	SAD AIDE MENAGERE	•	Tâches
Jour(s) (Dé)sélection Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi	ner Dates Du 13/10/2020 Horaires De 19,00 à 2	au 13/1 20,00 Durée	0/2020
Samedi Dimanche Observation pou	Fréquence 1/1	·	Impératif 🔽 Bloquée 🔽
Aidant remplacé Absence			- -
Rubrique saisie Supprimer			•
< 1/1	Ajouter suivant >>	0	k Annuler

L'information apparait également dans le détail des interventions :

6	b Dé	itail des	interve	ntions -	Aidar	nt : 00001 🗰		Aidé : 0294	1					_	X
Jo	ur	De	Α	Valeur	Fréq.	Activité			Rubrique de saisie		Date de début	- Date de fin	Abs. Imp	. Blog.	Cos.
M	a. 1	19,00	20,00	01,00	1/1	SAD AIDE	MENAGERE				13/10/2020	13/10/2020	Nor	Oui	1
Ma	a. 2	21,00	22,00	01,00	1/1	SAD AIDE	MENAGERE				13/10/2020	13/10/2020	Non	Non	£
Me	e. (09,00	11,00	02,00	1/1	SAD AIDE	MENAGERE				14/09/2020		Non	Non	E .
	e. 2	20,00	21,00	01,00	1/1	SAD AIDE	MENAGERE				21/10/2020	21/10/2020	Non	Non	
м	a. 🔻	19,00	20,00	01,00 17	1 🔻	SAD AIDE	MENAGERE	-		•	13/10/2020	13/10/2020	Non	🔻 Oui	-
A	Nidan	it rempla	icé :						▼ Type d'abse	nce :	-,	•			
0)bser	rvation p	oour plan	ning: 📊	nterver	ntion bloque	e pour visite famille								
	Ajou	uter [Suppri	mer	D	rrêter les inti ate d'arrêt d	erventions es interventions		Arrêter tout				C	Ik A	nnuler
						Convention	Ordre mission	Observati	ons Info aidé	Feuille Présence				F	letour

Sur la consultation du planning, le texte d'une intervention bloquée est affiché avec la couleur préalablement paramétrée :

1516 _	_ 17 ⊫	₁ 18 ⊤	₁ 19 ⊨	1 20 i
	×			
	X		-	
MAURICETTE (ST	COL		ROBERT	
		■		

<u>ATTENTION</u> : l'intervention n'est pas réellement bloquée, vous pouvez effectuer les mêmes manipulations que sur les autres interventions. L'objectif est surtout d'indiquer que l'intervention est importante et qu'elle ne doit pas être déplacée, modifiée, voire supprimée. En complément de ce blocage, vous pouvez notifier la raison du blocage en utilisant "Observation sur planning" décrite précédemment.

Synopsis graphique - Glissement

Lors d'un glissement d'aidant à aidant, il est possible de se limiter à une partie de la journée.

🗗 Synopsis graphique	- Synopsis graphique							
Entité juridique	• 5 16/10/2020 C							
	Type d'activité Prestataire 🔽 Mandataire 🔽 Intermediaire 🔲 SSIAD 🔽							
	6 7 <u>8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23</u>							
	SAB CRA KHA GAS HEL MAR JAC MON							
REPRESENTATION MARIE NOELLE								
STATES ISABELLE								
CHANTAL								
THE BAIGITTE								

🕄, Synopsis - Choix de la manipulation	\times
Glissement de l'aidant : 00041 - MARCANA CHANTAL vers l'aidant : 00042 - REGETTE.	
Aucun chevauchement prévu.	
Aucune incompatibilité aidant/aidé.	
Que souhaitez-vous faire ? [Déplacer] -> Copie les interventions du ler aidant vers le 2ème et suspend les interventions du ler aidant. [Dupliquer] -> Copie les interventions du ler aidant vers le 2ème sans suspendre les interventions du ler aida [Annuler] -> Annule la manipulation.	nt.
Se limiter à une plage horaire 🔽 De 10,10 à 18,15 Déplacer Dupliquer Annuler	

Par défaut, les horaires indiqués sont l'heure de début de la première intervention et l'heure de fin de la dernière intervention.

Si la case 'Se limiter à une plage horaire' est cochée, alors seules les interventions entièrement comprises dans la plage horaire que vous aurez actée seront déplacées/dupliquées.

Synopsis graphique – Optimisation de l'affichage

La fenêtre du synopsis est quelquefois trop large et n'apparaît pas entièrement à l'écran.

2020	Ŧ		Afficha	ge	Filtres >>
	1/2	•••		Filtres des aidants – Restrictions	
		23		dervices	
				🕶 Secteur 📋	
				C Sous-Secteur	
				C Commune	GRIS JAUNE

Si aucune nuit n'est affichée, automatiquement, la largeur de la feuille est réduite et la partie "Filtres" est positionnée sur la partie "Nuit". Le bouton "Filtres" permettra de repasser sur l'affichage d'origine ou de revenir à l'affichage réduit.

Des boutons pour passer d'une page à l'autre ont également été ajoutés au-dessus du graphique, ce qui permet une navigation plus aisée si la fenêtre est également trop haute pour l'écran.

Traitements annuels

Revenus imposables des aidants

L'information au salarié des revenus imposables à déclarer (ou à contrôler) est complétée.



	36000 CHATEAUROUX
Code : 00630	CHATEAUROUX, le 07 octobre 2020
Madame,	
Nous avons l'honneur de vous ac	resser le relevé des salaires que vous avez perçus
pendant l'année 2020 :	
- TRAITEMENTS ET SALAIRES Total à déclarer	: 10 814,14 euros
Cette valeur sera à reporter su	er votre déclaration de revenus.
- HEURES DEFISCALISEES Montant	: 0,00 euros
- PRELEVEMENT A LA SOURCE Montant	: 237,89 euros

- Le montant des heures défiscalisées correspond au cumul des bases de la rubrique de charge '908 REDUC SALARIALE HRES SUPP.'
- Le montant des prélèvements à la source opérés sur les bulletins de paie correspond au cumul des montants de la rubrique de saisie après net imposable '851 – PRELEVEMENT A LA SOURCE'